



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prise en compte des parcours des étudiants salariés dans l'accès au master

Question écrite n° 15961

Texte de la question

Mme Pauline Cestrières appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace sur la prise en compte des parcours des étudiants salariés dans l'accès aux formations de master. Chaque année, de nombreux étudiants expriment leur incompréhension face aux refus qui leur sont opposés lors des procédures d'admission en master, malgré l'obtention d'une licence et la cohérence de leur projet de poursuite d'études. Par ailleurs, pour certaines formations particulièrement prisées, le nombre de candidats demeure très supérieur aux capacités d'accueil. Cette situation conduit de nombreux diplômés à se retrouver sans solution de poursuite d'études en master, malgré la validation de leur cursus et la construction d'un projet professionnel cohérent. Cette situation apparaît particulièrement préoccupante pour les étudiants salariés qui doivent exercer une activité professionnelle afin de financer leurs études. Alors que la République doit permettre à chacun de s'élever par le travail et l'effort, la sélection ne saurait devenir un filtre social qui pénalise ceux qui travaillent pour financer leurs études. Enfin, de nombreux candidats déplorent le manque de lisibilité des critères de sélection ainsi que l'absence d'explications suffisamment précises quant aux motifs des refus qui leur sont opposés. Aussi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de mieux prendre en compte les parcours des étudiants salariés dans les procédures d'admission en master, de renforcer la transparence des critères de sélection, d'adapter les capacités d'accueil lorsque les besoins sont durablement identifiés et de tirer les enseignements des évaluations déjà réalisées afin de garantir une réelle égalité des chances dans l'accès au deuxième cycle universitaire.

Données clés

Auteur : [Mme Pauline Cestrières](#)

Circonscription : Aveyron (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15961

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2026](#), page 5372